

NOUVEAU :
EASY CLAIM

POUR ENVOYER
VOS DEMANDES DE
REMBOURSEMENT
EN QUELQUES
CLICS

COUVERTURE
DES FRAIS DE SANTE
AU 1^{ER} €

AMBASSADE

LA MEILLEURE COMBINAISON POUR VOTRE
COUVERTURE À L'INTERNATIONAL

2017



Téléchargez nos applications mobiles gratuites
APRIL Expat et Easy Claim !



Suivez-nous sur Facebook et Twitter !

 www.facebook.com/AprilExpat

 www.twitter.com/AprilExpat



AMBASSADE, L'ASSURANCE COMPLÈTE POUR VOTRE EXPATRIATION

Ambassade est une solution d'assurance dédiée aux expatriés de toutes nationalités, séjournant plus d'un an à l'étranger. Que vous partiez seul ou en famille, ce contrat vous propose une couverture complète avec des garanties entièrement modulables : frais de santé, assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée/assistance juridique, capital décès/perte d'autonomie et indemnités journalières.

UNE COUVERTURE À LA CARTE

Si vous deviez faire face à des dépenses de santé courantes ou imprévues ?

Ambassade couvre vos dépenses de santé dès le 1^{er} euro dépensé avec des garanties modulables adaptées à vos besoins :

- **3 offres au choix** avec des plafonds de remboursement différenciés (Essentielle, Medium, Extenso) **jusqu'à 2 000 000 €** et **3 niveaux de couverture** (Hospitalisation seule, Hospitalisation + Médecine courante-Maternité, Hospitalisation + Médecine courante-Maternité + Optique-Dentaire),
- possibilité de remboursement à **100%, 90% ou 80% des frais réels**,
- service de **règlement direct des frais d'hospitalisation** : vous n'avez pas à régler l'établissement hospitalier, nous nous en chargeons pour vous !
- **service de 1^{er} avis médical** : une équipe de médecins est à votre écoute 24h/24 et 7j/7 pour répondre aux questions relatives à votre santé.

Si vous aviez besoin d'assistance pendant votre séjour ?

APRIL Assistance organise votre rapatriement médical, 24h/24 à votre domicile ou vers l'hôpital le mieux adapté et prend en charge les frais de transport et d'hébergement d'un proche venu vous rendre visite.

Si votre responsabilité civile était engagée ?

APRIL International vous couvre pour les conséquences d'actes causés à des tiers dans le cadre de votre vie privée. Vos enfants sont également assurés dans le cadre de leurs activités extrascolaires.

UN CONTRAT SPÉCIALEMENT CONÇU POUR LES EXPATRIÉS

> Une couverture santé au 1^{er} euro avec :

- un plafond jusqu'à 2 000 000 €
- des garanties viagères : vous êtes couvert aussi longtemps que vous le souhaitez et vos cotisations n'augmentent pas en fonction de vos dépenses personnelles

> Un service d'e-claiming : vous nous transmettez facilement vos demandes de remboursement depuis votre Espace client ou via votre appli Easy Claim

> Des garanties valables temporairement dans votre pays de nationalité

> Un service de traductions et d'accompagnement juridique pour faciliter vos démarches administratives

> De multiples solutions et fractionnements de paiement pour faciliter le règlement de vos cotisations

SERVICE
E-CLAIMING

NOS ÉQUIPES MULTILINGUES SONT À VOTRE ÉCOUTE :



par téléphone : +33 (0)1 73 03 41 29
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 - Heure de Paris



par e-mail : conseillers.expatri@april-international.com



dans nos bureaux : 110, avenue de la République - 75011 Paris
FRANCE



LES COÛTS DE SANTÉ DANS LE MONDE

Avec l'assurance internationale Ambassade, vous êtes couvert contre tous les aléas susceptibles de perturber votre expatriation, quelle que soit votre destination.



Laurent et sa famille vivent à **New-York** depuis deux ans. Après une crise cardiaque, les médecins préconisent à Laurent une opération du cœur. Quel est le montant de sa facture d'hospitalisation ?

> **75 800 USD**
soit environ 58 640 €



Clive travaille à **Shanghai** depuis de nombreuses années. Un matin, il est victime d'un malaise sur son lieu de travail. Un collègue l'accompagne à l'hôpital. Combien coûtent ses analyses médicales ?

> **5 275 CNY**
soit environ 652 €

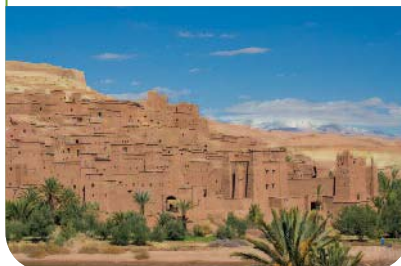
Leila s'est expatriée à **Londres** en 2015. Voyant une bosse apparaître au poignet, elle consulte un médecin qui procède à l'ablation du kyste. Combien aurait-elle dû régler sans assurance ?

> **1 345 GBP**
soit environ 1 675 €



Romain et Amélie se sont lancés dans un projet de grande envergure : acheter et rénover un riad à **Ouarzazate**. Pendant les travaux, Romain se bloque le dos. Combien coûtent ses séances de kinésithérapie ?

> **1 866 MAD**
soit environ 168 €



Marco vit à **Sydney** depuis plus de 3 ans. En se rendant à un dîner chez des amis, il perd le contrôle de son véhicule et percute un poteau. À combien s'élèvent les frais d'ambulance et d'hospitalisation ?

> **21 760 AUD**
soit environ 17 502 €



Les coûts affichés correspondent à des cas traités par notre Service Médical et sont indiqués à titre informatif, sans valeur contractuelle. Les taux de change utilisés sont ceux qui étaient en vigueur au moment où les soins ont été réalisés.

NOUVEAU

EASY CLAIM : VOS REMBOURSEMENTS À PORTÉE DE CLIC !

Pour envoyer vos demandes de remboursement, optez pour la simplicité en utilisant l'application Easy Claim.



QUELS SONT LES AVANTAGES DU SERVICE EASY CLAIM ?

Vous n'avez pas besoin de nous envoyer les originaux de vos factures et prescriptions médicales.

Ainsi, vous :

- > évitez les frais d'affranchissement,
- > bénéficiez de délais de remboursement plus rapides,
- > gagnez du temps grâce à des formalités allégées.

DANS QUELS CAS PUIS-JE UTILISER LE SERVICE EASY CLAIM ?

Vous pouvez nous envoyer toutes vos demandes de remboursement de frais de santé via l'appli, **jusqu'à 400 € par facture**.

Vous devrez toutefois conserver vos documents originaux. Si vous disposez de factures dont le montant est supérieur à 400 €, nous vous remercions de nous les adresser par courrier.

COMMENT ACCÉDER AU SERVICE EASY CLAIM ?

Accédez à Easy Claim à tout moment depuis :

- > votre **mobile** ou votre **tablette**, en téléchargeant l'application sur Apple Store, Google Play ou Windows Store,
- > votre **Espace Client**, en accédant à la rubrique « Vos remboursements ».

COMMENT UTILISER L'APPLICATION EASY CLAIM ?

- 1 Téléchargez l'application Easy Claim.
- 2 Authentifiez-vous à l'aide de votre identifiant Espace Client.
- 3 Saisissez votre demande de remboursement en :
 - > renseignant le bénéficiaire ainsi que le montant des soins,
 - > reportant le code anti-fraude sur vos documents originaux,
 - > ajoutant les photos de vos factures et prescriptions médicales,
 - > nous envoyant le tout d'un simple clic !
- 4 Vous n'avez plus qu'à attendre la notification vous indiquant que votre demande a été traitée.



**DES GARANTIES
ENTIÈREMENT
MODULABLES**



FRAIS DE SANTÉ

- > 3 offres
- > 3 niveaux de garanties
- > 3 pourcentages de remboursement pour s'ajuster à votre besoin de couverture et à votre budget

ASSISTANCE RAPATRIEMENT

RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE ET ASSISTANCE JURIDIQUE

CAPITAL DÉCÈS ET PERTE D'AUTONOMIE

Un capital à choisir librement entre 20 000 € et 400 000 €

INDEMNISATION ARRÊT DE TRAVAIL

Des indemnités journalières à choisir librement entre 20 € et 200 €

COMPOSEZ EN 3 ÉTAPES VOTRE FORMULE FRAIS DE SANTÉ SELON VOTRE BUDGET ET VOTRE PAYS D'EXPATRIATION

1

CHOISISSEZ LES GARANTIES POUR LESQUELLES VOUS SOUHAITEZ ÊTRE COUVERT

Hospitalisation seule



Hospitalisation



Médecine courante-
Maternité



Hospitalisation



Médecine courante-
Maternité



Optique-Dentaire



2

CHOISISSEZ UN NIVEAU DE COUVERTURE POUR LES GARANTIES SÉLECTIONNÉES

ESSENTIELLE

plafond frais de santé
de **750 000 €** et niveaux de
couverture **basiques**

MEDIUM

plafond frais de santé
de **1 500 000 €** et niveaux de
couverture **intermédiaires**

EXTENSO

plafond frais de santé
de **2 000 000 €** et niveaux de
couverture **confortables**

3

OPTION ÉCO



Nous vous proposons une couverture à 100% des frais réels.

Vous pouvez réduire votre cotisation en choisissant un remboursement à **90%** ou à **80%** des frais réels pour les garanties Médecine courante-Maternité et Optique-Dentaire.

Les frais d'hospitalisation sont toujours pris en charge à 100% des frais réels.

DES GARANTIES FRAIS DE SANTÉ COMPLÈTES ET INNOVANTES

SERVICE DE 1^{ER} AVIS MÉDICAL

Une équipe de médecins à votre disposition 24h/24 et 7j/7 pour :

- > vous aider à comprendre un symptôme, un diagnostic ou un traitement,
- > vous donner des conseils avant ou après une hospitalisation, en cas de maladie chronique, ou de maternité...
- > vous aider à préparer vos voyages (vaccins obligatoires et conseillés),
- > vous renseigner sur les équivalences des médicaments dans le monde entier.



COMPARER LES OFFRES		ESSENTIELLE	MEDIUM	EXTENSO
HOSPITALISATION	Vous êtes opéré de l'appendicite	chambre privée, jusqu'à 50 €/jour	chambre privée, jusqu'à 100 €/jour	chambre privée, jusqu'à 200 €/jour
	Vous consultez un médecin généraliste	100% des frais réels jusqu'à 50 €/acte	100% des frais réels sans plafond pour vos 2 premières consultations par an*	100% des frais réels sans plafond pour vos 5 premières consultations par an*
MÉDECINE COURANTE	Vous allez à la pharmacie	vos dépenses pharmaceutiques seront prises en charge**	vos dépenses pharmaceutiques seront prises en charge**	vos dépenses pharmaceutiques seront prises en charge**
	Vous consultez un ostéopathe	cette consultation ne sera pas prise en charge	médecines douces prises en charge jusqu'à 1 000 €/an , avec un maximum de 150 €/séance	médecines douces prises en charge jusqu'à 1 500 €/an , avec un maximum de 200 €/séance
OPTIQUE DENTAIRE	Vous achetez des lunettes	monture et verres pris en charge jusqu'à 150 €/an (lentilles jusqu'à 100 €/an)	monture et verres pris en charge jusqu'à 350 €/an (lentilles jusqu'à 200 €/an)	monture et verres pris en charge jusqu'à 650 €/an (lentilles jusqu'à 300 €/an)
	Votre enfant entame un traitement d'orthodontie	ce traitement ne sera pas pris en charge	pris en charge jusqu'à 800 €/an/enfant , pendant 2 ans maximum	pris en charge jusqu'à 1 200 €/an/enfant , pendant 3 ans maximum

* Les suivantes sont plafonnées ** Dans la limite de la formule choisie

BÉNÉFICIEZ DE GARANTIES PRÉVENTION POUR TOUTE VOTRE FAMILLE

Avec Ambassade, sont couverts :

- > les traitements anti-paludéens et les vaccins liés ou non aux voyages (fièvre jaune, grippe...)
- > les traitements et médicaments d'aide à l'arrêt du tabac
- > les dépistages pour toute la famille : dépistage de l'hépatite B, du papillomavirus (infections sexuellement transmissibles), des troubles de l'audition ou de cancers (cancer du sein, du col de l'utérus, de la prostate...)

Et pour vos enfants :

- > le dépistage néo-natal
- > les bilans réguliers chez le médecin ou le pédiatre
- > les vaccins (varicelle, rubéole, rougeole, coqueluche...)
- > les frais d'orthodontie



GARANTIES COMPLÈTES ET ADAPTÉES AUX EXPATRIÉS

1 > FRAIS DE SANTÉ

OFFRES	ESSENTIELLE	MEDIUM	EXTENSO
MONTANT MAXIMUM DES FRAIS DE SANTÉ PAR ANNÉE D'ASSURANCE ET PAR PERSONNE ASSURÉE	750 000 €	1 500 000 €	2 000 000 €

HOSPITALISATION*

(hors médecine courante, hors maternité et hors optique-dentaire)



OFFRES	ESSENTIELLE	MEDIUM	EXTENSO
Hospitalisation voir définition p12 médicale, chirurgicale ou hospitalisation de jour voir définition p12 ; Transport en ambulance (si hospitalisation prise en charge par APRIL International) Frais de séjour Honoraires médicaux et chirurgicaux Examens, analyses, médicaments Actes médicaux	100% des frais réels voir définition p12	100% des frais réels voir définition p12	100% des frais réels voir définition p12
Chambre privée (y compris frais de téléphonie, de télévision et internet)	100% des frais réels, jusqu'à 50 €/jour	100% des frais réels, jusqu'à 100 €/jour	100% des frais réels, jusqu'à 200 €/jour
Hospitalisation à domicile	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Règlement direct des frais d'hospitalisation voir définition p12	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24
Consultation externe liée à une hospitalisation/chirurgie ambulatoire (30 jours avant et après hospitalisation et sur présentation d'un certificat d'hospitalisation)	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Lit d'accompagnement pour enfant	100% des frais réels, jusqu'à 30 €/jour (enfant de moins de 16 ans)	100% des frais réels, jusqu'à 45 €/jour (enfant de moins de 16 ans)	100% des frais réels, jusqu'à 60 €/jour (enfant de moins de 16 ans)
Hospitalisation pour le traitement de troubles mentaux ou nerveux	non pris en charge	100% des frais réels, jusqu'à 30 jours/an	100% des frais réels, jusqu'à 30 jours/an

* Toute hospitalisation (hors hospitalisation de jour) est soumise à accord préalable voir définition p12. Une franchise de 20% sera retenue en cas de non respect de cette formalité, préalablement à une hospitalisation.

GARANTIES (SUITE)

COMPLÈTES ET ADAPTÉES AUX EXPATRIÉS

HOSPITALISATION*

(hors médecine courante, hors maternité et hors optique-dentaire)



OFFRES	ESSENTIELLE	MEDIUM	EXTENSO
Rééducation en lien direct et suite à une hospitalisation prise en charge par APRIL International	100% des frais réels, jusqu'à 30 jours	100% des frais réels, jusqu'à 30 jours	100% des frais réels, jusqu'à 30 jours
Chirurgie réparatrice dentaire d'urgence suite à un accident	non pris en charge	100% des frais réels	100% des frais réels
Traitement du cancer (chimiothérapie et radiothérapie)	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Traitement du SIDA	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Greffe d'organe	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels

* Toute hospitalisation (hors hospitalisation de jour) est soumise à accord préalable. Une franchise de 20% sera retenue en cas de non respect de cette formalité, préalablement à une hospitalisation.

IMPORTANT

- Dans la formule Hospitalisation seule, sont également couverts les soins de médecine courante (y compris soins dentaires et prothèses - hors prothèses et implants dentaires) **en cas d'accident** et sur présentation d'un certificat médical, jusqu'à 75 €/acte et 1000 €/an/personne.
- Vous avez la possibilité de choisir un niveau de remboursement à 90% ou 80% des frais réels pour les garanties Médecine courante - Maternité et Optique-Dentaire (les plafonds de remboursement restent inchangés et les garanties Hospitalisation restent couvertes à 100% des frais réels).

MÉDECINE COURANTE



OFFRES	ESSENTIELLE	MEDIUM	EXTENSO
MÉDECINE (hors maternité, procréation médicalement assistée et dentaire)			

Consultations et visites

Médecins généralistes	100% des frais réels, jusqu'à 50 €/acte	100% des frais réels (limités à 80 €/acte au-delà de 2 visites/an)	100% des frais réels (limités à 130 €/acte au-delà de 5 visites/an)
Médecins spécialistes	100% des frais réels, jusqu'à 80 €/acte	100% des frais réels (limités à 110 €/acte au-delà de 2 visites/an)	100% des frais réels (limités à 180 €/acte au-delà de 5 visites/an)
Psychiatres	non pris en charge	100% des frais réels, jusqu'à 5 visites/an	100% des frais réels, jusqu'à 5 visites/an

Auxiliaires médicaux**

Soins infirmiers, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues**	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Kinésithérapie, ergothérapie, logopédie, psychomotricité**	100% des frais réels, jusqu'à 500 €/an	100% des frais réels, jusqu'à 1 000 €/an, avec un maximum de 150 €/séance	100% des frais réels, jusqu'à 1 500 €/an, avec un maximum de 200 €/séance

** Soumis à accord préalable. Les actes en série sont soumis à accord préalable au-delà de 20 séances par année d'assurance.

RÈGLEMENT DIRECT DE VOS
FRAIS D'HOSPITALISATION
 PARTOUT DANS LE MONDE - 24H/24

SERVICE EASY CLAIM
 POUR TOUTE FACTURE JUSQU'À
400 €

MÉDECINE COURANTE



OFFRES

ESSENTIELLE

MEDIUM

EXTENSO

Médecines douces

Consultations auprès
d'ostéopathes, homéopathes,
chiropracteurs, acupuncteurs,
phytothérapeutes et diététiciens

non pris en charge

100% des frais réels,
jusqu'à **1 000 €/an**, avec un
maximum de **150 €/séance**

100% des frais réels,
jusqu'à **1 500 €/an**, avec un
maximum de **200 €/séance**

Pharmacie sur prescription médicale

Médicaments et traitements
(y compris homéopathie et
phytothérapie)

100% des frais réels

100% des frais réels

100% des frais réels

Analyses, radiographies
et autres actes techniques
médicaux hors établissement
hospitalier

100% des frais réels

100% des frais réels

100% des frais réels

Examens et soins médicaux
inférieurs à 24h pratiqués en
établissement hospitalier
(y compris analyses et
radiographies)

100% des frais réels,
jusqu'à **500 €/jour**

100% des frais réels,
jusqu'à **700 €/jour**

100% des frais réels,
jusqu'à **1 000 €/jour**

Traitement du cancer et du SIDA

100% des frais réels

100% des frais réels

100% des frais réels

PRÉVENTION

Vaccins

100% des frais réels
(couverture jusqu'à **50 €/an**
pour les vaccins liés aux
voyages voir définition p12)

100% des frais réels
(couverture jusqu'à **100 €/an**
pour les vaccins liés aux
voyages voir définition p12)

100% des frais réels
(couverture jusqu'à **150 €/an**
pour les vaccins liés aux
voyages voir définition p12)

Dépistage du cancer du sein,
du col de l'utérus, de la cavité
buccale, de la peau, de la
prostate et du cancer colorectal

100% des frais réels

100% des frais réels

100% des frais réels

Autres dépistages (hépatite B,
troubles de l'audition, dépistage
néo-natal, test du VIH...)

100% des frais réels

100% des frais réels

100% des frais réels

Traitements anti-paludéens

Bilan de santé
(un bilan tous les deux ans)

Aide à l'arrêt du tabac

Ostéodensitométrie

non pris en charge

100% des frais réels,
jusqu'à **500 €/an**

100% des frais réels,
jusqu'à **1 000 €/an**

PROCRÉATION MÉDICALEMENT ASSISTÉE : délai d'attente voir définition p12 de 12 mois***

Pharmacie, fécondation
in vitro, analyses et examens
de suivi

non pris en charge

100% des frais réels,
jusqu'à **1 000 €/an**

100% des frais réels,
jusqu'à **1 500 €/an**

ADOPTION : délai d'attente de 12 mois

Frais de transport et de
procédures

non pris en charge

non pris en charge

100% des frais réels,
jusqu'à **4 000 €** en zone 1
et **2 500 €** en zones 2, 3 et 4

*** Délai d'attente abrogé si vous aviez auparavant des garanties équivalentes ou supérieures résiliées depuis moins d'un mois, sur présentation d'un justificatif des garanties souscrites jusqu'alors et du Certificat de radiation correspondant.

MÉDECINE COURANTE



OFFRES	ESSENTIELLE	MEDIUM	EXTENSO
SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE			
Cette garantie permet d'exprimer les tensions accumulées afin de retrouver un meilleur équilibre. Elle s'applique également dans les 6 mois suivant le retour dans le pays de nationalité	non pris en charge	entretiens téléphoniques avec une équipe de psychologues cliniciens accessibles 24h/24 et 7j/7	entretiens téléphoniques avec une équipe de psychologues cliniciens accessibles 24h/24 et 7j/7
1^{ER} AVIS MEDICAL			
Une équipe de médecins répond à vos questions et vous accompagne dans vos démarches médicales	non pris en charge	entretiens téléphoniques avec une équipe de médecins disponibles 24h/24 et 7j/7	entretiens téléphoniques avec une équipe de médecins disponibles 24h/24 et 7j/7
CURE THERMALE ET THALASSOTHÉRAPIE** : délai d'attente de 12 mois***			
Valable dans les 3 mois suivant une hospitalisation de plus de 10 jours ou un accouchement pris en charge par APRIL International	non pris en charge	non pris en charge	100% des frais réels, jusqu'à 500 €/an
APPAREILLAGES ET PROTHÈSES** : (hors optique et dentaire)			
Sans hospitalisation	100% des frais réels, jusqu'à 150 €/prothèse	100% des frais réels, jusqu'à 300 €/prothèse	100% des frais réels, jusqu'à 600 €/prothèse
Avec hospitalisation prise en charge par APRIL International	100% des frais réels, jusqu'à 1 000 €/hospitalisation	100% des frais réels, jusqu'à 3 000 €/hospitalisation	100% des frais réels, jusqu'à 4 000 €/hospitalisation

MATERNITÉ*



OFFRES	ESSENTIELLE	MEDIUM	EXTENSO
Délai d'attente de 10 mois			
Règlement direct des frais d'hospitalisation en cas d'accouchement	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24
Frais d'accouchement : hospitalisation, chambre privée, frais de séjour, honoraires médicaux et chirurgicaux	100% des frais réels, jusqu'à 3 500 €/grossesse (montant porté à 7 000 €/grossesse en cas d'accouchement chirurgical)	100% des frais réels, jusqu'à 5 000 €/grossesse (montant porté à 10 000 €/grossesse en cas d'accouchement chirurgical)	100% des frais réels, jusqu'à 8 000 €/grossesse (montant porté à 16 000 €/grossesse en cas d'accouchement chirurgical)
Accouchement à domicile			
Consultations, pharmacie, examens et soins pré et post natals			
Kinésithérapie post accouchement			
Séances de préparation à l'accouchement (effectuées exclusivement par un médecin ou une sage-femme)			
Test de dépistage du VIH dans le cadre d'un examen prénatal uniquement	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Diagnostic des anomalies chromosomiques			
Complications de grossesse et à l'accouchement	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels

* Toute hospitalisation (hors hospitalisation de jour) est soumise à accord préalable voir définition p12. Une franchise de 20% sera retenue en cas de non respect de cette formalité, préalablement à une hospitalisation.

** Soumis à accord préalable. Les actes en série sont soumis à accord préalable au-delà de 20 séances par année d'assurance.

*** Délai d'attente abrogé si vous aviez auparavant des garanties équivalentes ou supérieures résiliées depuis moins d'un mois, sur présentation d'un justificatif des garanties souscrites jusqu'alors et du Certificat de radiation correspondant.

OPTIQUE - DENTAIRE



OFFRES

ESSENTIELLE

MEDIUM

EXTENSO

DENTAIRE : délai d'attente de 3 mois** pour les soins dentaires, la parodontologie et l'endodontie et 6 mois** pour les prothèses, les implants et l'orthodontie

Soins dentaires	100% des frais réels, jusqu'à 300 €/dent , jusqu'à 500 €/an et jusqu'à 1 500 €/an à partir de la 2 ^{ème} année	100% des frais réels, jusqu'à 500 €/dent , jusqu'à 800 €/an et jusqu'à 2 000 €/an à partir de la 2 ^{ème} année	100% des frais réels, jusqu'à 650 €/dent , jusqu'à 2 000 €/an et jusqu'à 2 500 €/an à partir de la 2 ^{ème} année
Prothèses et implants*			
Parodontologie (traitement de la gencive contre le déchaussement des dents, maladies gingivales) et endodontie	non pris en charge		
Orthodontie* jusqu'à 16 ans	non pris en charge	100% des frais réels, jusqu'à 800 €/an , pendant 2 ans maximum	100% des frais réels, jusqu'à 1 200 €/an , pendant 3 ans maximum

OPTIQUE : délai d'attente de 6 mois**

Monture et verres	100% des frais réels, jusqu'à 150 €/an	100% des frais réels, jusqu'à 350 €/an	100% des frais réels, jusqu'à 650 €/an
Traitement de la myopie au laser	non pris en charge	non pris en charge	
Lentilles cornéennes y compris jetables	100% des frais réels, jusqu'à 100 €/an	100% des frais réels, jusqu'à 200 €/an	100% des frais réels, jusqu'à 300 €/an

* Soumis à accord préalable.

** Délai d'attente abrogé si vous aviez auparavant des garanties équivalentes ou supérieures résiliées depuis moins d'un mois, sur présentation d'un justificatif des garanties souscrites jusqu'alors et du Certificat de radiation correspondant.

DÉFINITIONS

- > **Accord préalable** : certains actes médicaux ou traitements sont soumis à l'accord préalable de notre Médecin Conseil. Vous aurez donc à faire compléter par le praticien qui prescrira ces actes un formulaire accompagné d'un devis détaillé avant d'engager les soins correspondants.
- > **Délai d'attente** : période durant laquelle les garanties ne sont pas encore en vigueur. Le point de départ de cette période est la date d'effet portée au Certificat d'adhésion.
- > **Frais réels** : ensemble des dépenses de santé qui vous sont facturées.
- > **Franchise** : somme qui, dans le règlement d'un sinistre, reste à votre charge.
- > **Hospitalisation** : séjour (médical ou chirurgical) dans un établissement hospitalier (public ou privé) de plus de 24h, consécutivement à une maladie ou un accident.
- > **Hospitalisation de jour** : séjour de moins de 24h pour lequel un lit vous est attribué sans que vous ne passiez la nuit au sein de l'établissement hospitalier.
- > **Règlement direct des frais d'hospitalisation** : pour toutes les offres frais de santé, si vous êtes hospitalisé (hospitalisation de plus de 24h ou hospitalisation de jour), vous pouvez bénéficier de la prise en charge de vos frais d'hospitalisation : nous nous mettons directement en contact avec l'hôpital pour régler votre facture et vous éviter ainsi de devoir avancer les frais. Vous bénéficiez également de la prise en charge de vos dépenses en cas d'accouchement.
- > **Vaccins liés aux voyages** : Antirotavirus (gastro-entérite), Choléra, Encéphalite à tiques, Encéphalite japonaise, Fièvre jaune, Fièvre typhoïde, Hépatite A, Hépatite B, Hépatite C, Leptospirose, Méningite, Rage, Tuberculose.

BÉNÉFICIEZ DE SERVICES EXCLUSIFS !

Partout dans le monde, bénéficiez de la prise en charge de vos frais d'hospitalisation.

Si vous êtes hospitalisé (hospitalisation de jour ou hospitalisation de plus de 24h), nous nous mettons directement en contact avec l'hôpital et réglons votre facture pour vous éviter d'avancer les frais, sous réserve d'acceptation médicale.

VOUS ÊTES EXPATRIÉ AUX ÉTATS-UNIS ?

Bénéficiez :

- > **d'un accès à l'un des plus grands réseaux de soins aux États-Unis :** près de 490 000 médecins et plus de 5 000 hôpitaux auprès desquels vous n'aurez pas à faire l'avance d'argent, nous réglons directement votre facture. Ce service est disponible pour :
 - vos consultations de généralistes et spécialistes,
 - vos analyses,
 - vos radiographies,
 - vos examens et soins médicaux,
 - les actes d'auxiliaires médicaux.

The Aetna logo, featuring the word "aetna" in a green, lowercase, sans-serif font.

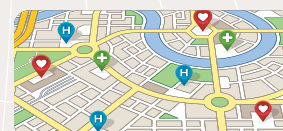
- > **d'une carte de tiers-payant pharmaceutique :** vous n'aurez pas d'avance d'argent à faire pour vos dépenses dans plus de 57 000 pharmacies aux États-Unis.

The CVS Caremark logo, with "CVS" in red and "CAREMARK" in black, both in a bold, sans-serif font.

- > **d'un service de consultation à domicile :** pour éviter les attentes aux urgences et ne pas avoir à régler vous-même votre consultation.



- > **d'un service de géolocalisation** vous permettant d'accéder à notre réseau de professionnels de santé partenaires aux États-Unis en quelques secondes et trouver le praticien, la pharmacie ou le centre hospitalier le plus proche de chez vous !



VOUS ÊTES EXPATRIÉ AU MEXIQUE ?

Accédez à notre réseau de soins comprenant **près de 850 médecins et plus de 37 hôpitaux** partenaires au Mexique auprès desquels **vous n'aurez pas d'avance de frais à effectuer.**

Bénéficiez du tiers-payant pour :

- > vos frais d'hospitalisation,
- > vos consultations de médecins généralistes et de spécialistes,
- > vos analyses,
- > vos radiographies,
- > vos séances de rééducation.

The ChoiceNet International logo, with "ChoiceNet" in blue and "International" in a smaller font below it, separated by a curved line.

Sur simple demande, nous organisons également vos rendez-vous médicaux (auprès de médecins, de kinésithérapeutes ainsi qu'auprès de laboratoires d'analyses).

COTISATIONS 2017

POUR LES FRAIS DE SANTÉ

COTISATIONS ANNUELLES TTC 2017 EN EUROS POUR TOUTE DATE D'EFFET JUSQU'AU 16/12/2017

Pour connaître votre cotisation, vérifiez la zone dans laquelle se trouve votre pays d'expatriation. Si vous souhaitez une couverture valable dans le monde entier, les cotisations applicables sont celles de la zone 1.

Zone 1 : Bahamas (Îles), Canada, États-Unis, Japon, Suisse.

Zone 2 : Brésil, Chine, Hong Kong, Royaume-Uni, Russie, Singapour.

Zone 3 : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Cambodge, Chili, Chypre, Croatie, Danemark, Émirats Arabes Unis, Espagne, Estonie, Féroé (Îles), Finlande, France, Géorgie, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Indonésie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malaisie, Malte, Mexique, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Saint Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Svalbard et Jan Mayen, Taiwan, Thaïlande, Ukraine, Vatican, Venezuela.

Cas particulier de la France :

Vous ne pouvez sélectionner la France comme pays d'expatriation principal. Toutefois, si vous souhaitez bénéficier d'une couverture de vos soins programmés en France, veuillez sélectionner la zone 3 (ou une zone supérieure : 1 ou 2 si votre pays d'expatriation principal se situe dans l'une de ces zones).

Pour une expatriation en France, nous vous recommandons notre solution **Euro Cover +**.

Zone 4 : Tous les pays non listés dans les zones 1, 2 et 3.

IMPORTANT

➤ Les cotisations ci-après sont présentées pour un niveau de remboursement à 100% des frais réels.

Vous avez la possibilité de réduire votre cotisation en choisissant un niveau de remboursement à 90% ou 80% des frais réels pour les garanties Médecine courante-Maternité et Optique-Dentaire (les garanties Hospitalisation restent toutefois couvertes à 100% des frais réels).

➤ Mode de calcul des cotisations à 90% ou 80% des frais réels :

Calcul des cotisations à 90% des frais réels : cotisation correspondant à la formule sélectionnée x 0,9
(sauf Hospitalisation seule)

Calcul des cotisations à 80% des frais réels : cotisation correspondant à la formule sélectionnée x 0,8
(sauf Hospitalisation seule)

➤ Le montant de la cotisation familiale est déterminé par l'âge de la personne la plus âgée.

➤ La limite d'âge à l'adhésion pour cette garantie est de 70 ans inclus.

Vous bénéficiez dès l'adhésion de garanties viagères : vous êtes couvert aussi longtemps que vous le souhaitez.



Exemples de calcul de cotisation :

- Alice (29 ans) s'expatrie aux États-Unis (zone 1). Elle choisit l'offre Extensio avec la formule Hospitalisation + Médecine courante-Maternité. Pour ne pas avoir de reste à charge, elle opte pour la formule à 100% des frais réels. Sa cotisation s'élève à 5 772 €/an.
- Frédéric (36 ans), Lydia (34 ans) et Maxime (5 ans) vont vivre en Australie (zone 3). Frédéric souhaite une couverture complète pour sa famille. Il choisit l'offre Medium avec la formule Hospitalisation + Médecine courante-Maternité + Optique-Dentaire. Pour réduire sa cotisation, il opte pour un remboursement à 90% des frais réels. Sa cotisation annuelle est de 9 093,60 € (soit 10 104 € x 0,9).
- Georges (62 ans) et Michèle (60 ans) passent une partie de leur retraite au Maroc (zone 4). En sélectionnant l'offre Medium avec la formule Hospitalisation seule, ils sont couverts en cas de pépin. La formule Hospitalisation seule est uniquement proposée à 100% des frais réels. Leur cotisation totale est de 4 680 €/an (2 628 € + 2 052 €).

COTISATIONS ANNUELLES 2017

POUR LES FRAIS DE SANTÉ

ZONE 1	ESSENTIELLE			MEDIUM			EXTENSO		
	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité
			+ Optique Dentaire			+ Optique Dentaire			+ Optique Dentaire
< 21 ans	ind. 1 116 €	ind. 2 592 €	ind. 2 976 €	ind. 1 308 €	ind. 3 432 €	ind. 3 864 €	ind. 1 416 €	ind. 3 888 €	ind. 4 752 €
21 - 25 ans	ind. 1 416 € fam. 4 068 €	ind. 3 288 € fam. 9 612 €	ind. 3 744 € fam. 10 944 €	ind. 1 632 € fam. 4 776 €	ind. 4 296 € fam. 12 420 €	ind. 4 860 € fam. 14 112 €	ind. 1 800 € fam. 5 208 €	ind. 4 848 € fam. 14 028 €	ind. 5 964 € fam. 17 352 €
26 - 30 ans	ind. 1 608 € fam. 4 596 €	ind. 3 912 € fam. 10 788 €	ind. 4 476 € fam. 12 276 €	ind. 1 968 € fam. 5 340 €	ind. 5 112 € fam. 13 968 €	ind. 5 784 € fam. 15 864 €	ind. 2 100 € fam. 5 856 €	ind. 5 772 € fam. 15 780 €	ind. 7 188 € fam. 19 488 €
31 - 35 ans	ind. 1 932 € fam. 5 028 €	ind. 4 332 € fam. 11 820 €	ind. 4 836 € fam. 13 452 €	ind. 2 100 € fam. 5 856 €	ind. 5 532 € fam. 15 240 €	ind. 6 372 € fam. 17 364 €	ind. 2 364 € fam. 6 396 €	ind. 6 264 € fam. 17 244 €	ind. 7 812 € fam. 21 288 €
36 - 40 ans	ind. 2 100 € fam. 5 976 €	ind. 5 004 € fam. 14 064 €	ind. 5 784 € fam. 16 032 €	ind. 2 556 € fam. 6 972 €	ind. 6 504 € fam. 18 156 €	ind. 7 440 € fam. 20 652 €	ind. 2 760 € fam. 7 644 €	ind. 7 428 € fam. 20 532 €	ind. 9 228 € fam. 25 380 €
41 - 45 ans	ind. 2 256 € fam. 6 372 €	ind. 5 544 € fam. 14 976 €	ind. 6 216 € fam. 17 076 €	ind. 2 748 € fam. 7 428 €	ind. 7 044 € fam. 19 332 €	ind. 8 076 € fam. 22 032 €	ind. 3 000 € fam. 8 160 €	ind. 7 968 € fam. 21 864 €	ind. 9 864 € fam. 27 000 €
46 - 50 ans	ind. 2 784 € fam. 7 164 €	ind. 6 528 € fam. 16 824 €	ind. 7 428 € fam. 19 152 €	ind. 3 228 € fam. 8 352 €	ind. 8 460 € fam. 21 672 €	ind. 9 636 € fam. 24 696 €	ind. 3 564 € fam. 9 132 €	ind. 9 600 € fam. 24 504 €	ind. 11 832 € fam. 30 288 €
51 - 55 ans	ind. 3 636 € fam. 8 376 €	ind. 8 520 € fam. 19 764 €	ind. 9 708 € fam. 22 560 €	ind. 4 236 € fam. 9 828 €	ind. 10 980 € fam. 25 500 €	ind. 12 528 € fam. 29 028 €	ind. 4 608 € fam. 10 716 €	ind. 12 444 € fam. 28 848 €	ind. 15 372 € fam. 35 652 €
56 - 60 ans	ind. 4 416 € fam. 10 236 €	ind. 10 392 € fam. 24 156 €	ind. 11 856 € fam. 27 540 €	ind. 5 184 € fam. 12 012 €	ind. 13 452 € fam. 31 104 €	ind. 15 312 € fam. 35 448 €	ind. 5 628 € fam. 13 128 €	ind. 15 204 € fam. 35 220 €	ind. 18 744 € fam. 43 512 €
61 - 65 ans	ind. 5 604 € fam. 12 144 €	ind. 13 248 € fam. 28 536 €	ind. 15 060 € fam. 32 532 €	ind. 6 588 € fam. 14 208 €	ind. 17 088 € fam. 36 780 €	ind. 19 476 € fam. 41 928 €	ind. 7 212 € fam. 15 504 €	ind. 19 320 € fam. 41 652 €	ind. 23 880 € fam. 51 432 €
66 - 70 ans	ind. 7 212 €	ind. 16 932 €	ind. 19 272 €	ind. 8 388 €	ind. 21 864 €	ind. 24 876 €	ind. 9 204 €	ind. 24 732 €	ind. 30 528 €
> 70 ans	ind. 8 868 €	ind. 21 024 €	ind. 23 916 €	ind. 10 416 €	ind. 27 072 €	ind. 30 852 €	ind. 11 376 €	ind. 30 612 €	ind. 37 848 €

ZONE 2	ESSENTIELLE			MEDIUM			EXTENSO		
	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité
			+ Optique Dentaire			+ Optique Dentaire			+ Optique Dentaire
< 21 ans	ind. 696 €	ind. 1 728 €	ind. 2 016 €	ind. 840 €	ind. 2 256 €	ind. 2 604 €	ind. 924 €	ind. 2 616 €	ind. 3 228 €
21 - 25 ans	ind. 900 € fam. 2 388 €	ind. 2 196 € fam. 5 748 €	ind. 2 556 € fam. 6 672 €	ind. 1 056 € fam. 2 724 €	ind. 2 784 € fam. 7 296 €	ind. 3 276 € fam. 8 496 €	ind. 1 152 € fam. 3 120 €	ind. 3 300 € fam. 8 616 €	ind. 4 080 € fam. 10 632 €
26 - 30 ans	ind. 1 092 € fam. 2 928 €	ind. 2 592 € fam. 7 020 €	ind. 3 036 € fam. 8 172 €	ind. 1 224 € fam. 3 348 €	ind. 3 300 € fam. 8 916 €	ind. 3 852 € fam. 10 368 €	ind. 1 380 € fam. 3 768 €	ind. 4 020 € fam. 10 500 €	ind. 4 860 € fam. 12 948 €
31 - 35 ans	ind. 1 224 € fam. 3 264 €	ind. 2 844 € fam. 7 860 €	ind. 3 312 € fam. 9 192 €	ind. 1 380 € fam. 3 744 €	ind. 3 732 € fam. 9 984 €	ind. 4 260 € fam. 11 628 €	ind. 1 548 € fam. 4 236 €	ind. 4 260 € fam. 11 796 €	ind. 5 304 € fam. 14 520 €
36 - 40 ans	ind. 1 416 € fam. 3 528 €	ind. 3 444 € fam. 8 520 €	ind. 4 008 € fam. 9 924 €	ind. 1 632 € fam. 4 032 €	ind. 4 380 € fam. 10 812 €	ind. 4 980 € fam. 12 576 €	ind. 1 848 € fam. 4 584 €	ind. 5 136 € fam. 12 744 €	ind. 6 300 € fam. 15 684 €
41 - 45 ans	ind. 1 596 € fam. 3 852 €	ind. 3 876 € fam. 9 324 €	ind. 4 560 € fam. 10 872 €	ind. 1 848 € fam. 4 440 €	ind. 4 980 € fam. 11 868 €	ind. 5 880 € fam. 13 824 €	ind. 2 088 € fam. 5 028 €	ind. 5 844 € fam. 13 932 €	ind. 7 236 € fam. 17 196 €
46 - 50 ans	ind. 1 992 € fam. 4 500 €	ind. 4 752 € fam. 10 800 €	ind. 5 544 € fam. 12 564 €	ind. 2 256 € fam. 5 160 €	ind. 6 084 € fam. 13 740 €	ind. 7 044 € fam. 15 948 €	ind. 2 568 € fam. 5 820 €	ind. 7 164 € fam. 16 164 €	ind. 8 808 € fam. 19 968 €
51 - 55 ans	ind. 2 352 € fam. 4 896 €	ind. 5 676 € fam. 11 820 €	ind. 6 588 € fam. 13 788 €	ind. 2 700 € fam. 5 628 €	ind. 7 224 € fam. 15 000 €	ind. 8 352 € fam. 17 436 €	ind. 3 048 € fam. 6 360 €	ind. 8 484 € fam. 17 664 €	ind. 10 392 € fam. 21 792 €
56 - 60 ans	ind. 2 844 € fam. 5 976 €	ind. 6 912 € fam. 14 448 €	ind. 8 064 € fam. 16 836 €	ind. 3 264 € fam. 6 864 €	ind. 8 760 € fam. 18 288 €	ind. 10 200 € fam. 21 288 €	ind. 3 744 € fam. 7 800 €	ind. 10 332 € fam. 21 612 €	ind. 12 744 € fam. 26 604 €
61 - 65 ans	ind. 3 600 € fam. 7 512 €	ind. 8 760 € fam. 18 144 €	ind. 10 200 € fam. 21 096 €	ind. 4 140 € fam. 8 616 €	ind. 11 136 € fam. 22 944 €	ind. 12 948 € fam. 26 712 €	ind. 4 740 € fam. 9 804 €	ind. 13 092 € fam. 27 084 €	ind. 16 128 € fam. 33 384 €
66 - 70 ans	ind. 4 620 €	ind. 11 220 €	ind. 13 044 €	ind. 5 316 €	ind. 14 244 €	ind. 16 548 €	ind. 6 084 €	ind. 16 740 €	ind. 20 652 €
> 70 ans	ind. 5 748 €	ind. 13 872 €	ind. 16 140 €	ind. 6 600 €	ind. 17 604 €	ind. 20 484 €	ind. 7 476 €	ind. 20 772 €	ind. 25 584 €

COTISATIONS ANNUELLES 2017

POUR LES FRAIS DE SANTÉ

ZONE 3	ESSENTIELLE			MEDIUM			EXTENSO		
	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité
			+ Optique Dentaire			+ Optique Dentaire			+ Optique Dentaire
< 21 ans	ind. 540 €	ind. 1 344 €	ind. 1 608 €	ind. 636 €	ind. 1 788 €	ind. 2 100 €	ind. 696 €	ind. 2 088 €	ind. 2 592 €
21 - 25 ans	ind. 684 € fam. 1 848 €	ind. 1 716 € fam. 4 524 €	ind. 2 040 € fam. 5 340 €	ind. 816 € fam. 2 100 €	ind. 2 196 € fam. 5 748 €	ind. 2 628 € fam. 6 804 €	ind. 888 € fam. 2 412 €	ind. 2 604 € fam. 6 792 €	ind. 3 276 € fam. 8 532 €
26 - 30 ans	ind. 852 € fam. 2 256 €	ind. 2 040 € fam. 5 532 €	ind. 2 436 € fam. 6 552 €	ind. 912 € fam. 2 592 €	ind. 2 604 € fam. 7 020 €	ind. 3 096 € fam. 8 304 €	ind. 1 068 € fam. 2 928 €	ind. 3 156 € fam. 8 280 €	ind. 3 900 € fam. 10 380 €
31 - 35 ans	ind. 912 € fam. 2 508 €	ind. 2 244 € fam. 6 168 €	ind. 2 652 € fam. 7 356 €	ind. 1 068 € fam. 2 904 €	ind. 2 952 € fam. 7 848 €	ind. 3 408 € fam. 9 300 €	ind. 1 224 € fam. 3 276 €	ind. 3 348 € fam. 9 288 €	ind. 4 248 € fam. 11 628 €
36 - 40 ans	ind. 1 092 € fam. 2 748 €	ind. 2 700 € fam. 6 696 €	ind. 3 204 € fam. 7 944 €	ind. 1 260 € fam. 3 120 €	ind. 3 480 € fam. 8 520 €	ind. 4 008 € fam. 10 104 €	ind. 1 440 € fam. 3 540 €	ind. 4 068 € fam. 10 032 €	ind. 5 064 € fam. 12 576 €
41 - 45 ans	ind. 1 248 € fam. 2 976 €	ind. 3 072 € fam. 7 356 €	ind. 3 648 € fam. 8 700 €	ind. 1 440 € fam. 3 444 €	ind. 3 912 € fam. 9 336 €	ind. 4 728 € fam. 11 076 €	ind. 1 608 € fam. 3 876 €	ind. 4 596 € fam. 10 968 €	ind. 5 784 € fam. 13 788 €
46 - 50 ans	ind. 1 524 € fam. 3 480 €	ind. 3 732 € fam. 8 508 €	ind. 4 428 € fam. 10 068 €	ind. 1 740 € fam. 3 972 €	ind. 4 788 € fam. 10 800 €	ind. 5 640 € fam. 12 780 €	ind. 1 980 € fam. 4 500 €	ind. 5 628 € fam. 12 720 €	ind. 7 044 € fam. 16 008 €
51 - 55 ans	ind. 1 812 € fam. 3 780 €	ind. 4 464 € fam. 9 276 €	ind. 5 268 € fam. 11 040 €	ind. 2 064 € fam. 4 368 €	ind. 5 688 € fam. 11 796 €	ind. 6 696 € fam. 13 992 €	ind. 2 364 € fam. 4 896 €	ind. 6 660 € fam. 13 896 €	ind. 8 352 € fam. 17 448 €
56 - 60 ans	ind. 2 208 € fam. 4 632 €	ind. 5 412 € fam. 11 352 €	ind. 6 444 € fam. 13 464 €	ind. 2 508 € fam. 5 304 €	ind. 6 912 € fam. 14 388 €	ind. 8 172 € fam. 17 064 €	ind. 2 904 € fam. 5 988 €	ind. 8 124 € fam. 16 992 €	ind. 10 200 € fam. 21 300 €
61 - 65 ans	ind. 2 796 € fam. 5 784 €	ind. 6 888 € fam. 14 268 €	ind. 8 172 € fam. 16 884 €	ind. 3 204 € fam. 6 648 €	ind. 8 772 € fam. 18 036 €	ind. 10 380 € fam. 21 420 €	ind. 3 648 € fam. 7 548 €	ind. 10 308 € fam. 21 300 €	ind. 12 936 € fam. 26 736 €
66 - 70 ans	ind. 3 576 €	ind. 8 820 €	ind. 10 440 €	ind. 4 092 €	ind. 11 196 €	ind. 13 248 €	ind. 4 680 €	ind. 13 176 €	ind. 16 560 €
> 70 ans	ind. 4 428 €	ind. 10 920 €	ind. 12 924 €	ind. 5 100 €	ind. 13 848 €	ind. 16 416 €	ind. 5 772 €	ind. 16 332 €	ind. 20 508 €

ZONE 4	ESSENTIELLE			MEDIUM			EXTENSO		
	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité
			+ Optique Dentaire			+ Optique Dentaire			+ Optique Dentaire
< 21 ans	ind. 420 €	ind. 1 152 €	ind. 1 380 €	ind. 528 €	ind. 1 536 €	ind. 1 824 €	ind. 612 €	ind. 1 848 €	ind. 2 304 €
21 - 25 ans	ind. 588 € fam. 1 668 €	ind. 1 464 € fam. 4 224 €	ind. 1 752 € fam. 5 064 €	ind. 672 € fam. 1 896 €	ind. 1 884 € fam. 5 340 €	ind. 2 280 € fam. 6 492 €	ind. 792 € fam. 2 268 €	ind. 2 328 € fam. 6 612 €	ind. 2 904 € fam. 8 256 €
26 - 30 ans	ind. 672 € fam. 1 836 €	ind. 1 728 € fam. 4 668 €	ind. 2 112 € fam. 5 676 €	ind. 792 € fam. 2 136 €	ind. 2 280 € fam. 5 964 €	ind. 2 748 € fam. 7 236 €	ind. 912 € fam. 2 508 €	ind. 2 760 € fam. 7 320 €	ind. 3 384 € fam. 9 192 €
31 - 35 ans	ind. 780 € fam. 2 028 €	ind. 1 896 € fam. 5 196 €	ind. 2 280 € fam. 6 300 €	ind. 888 € fam. 2 340 €	ind. 2 472 € fam. 6 612 €	ind. 3 048 € fam. 7 980 €	ind. 1 056 € fam. 2 772 €	ind. 3 048 € fam. 8 076 €	ind. 3 816 € fam. 10 128 €
36 - 40 ans	ind. 900 € fam. 2 352 €	ind. 2 280 € fam. 5 952 €	ind. 2 784 € fam. 7 212 €	ind. 1 044 € fam. 2 700 €	ind. 2 976 € fam. 7 548 €	ind. 3 576 € fam. 9 144 €	ind. 1 260 € fam. 3 192 €	ind. 3 588 € fam. 9 288 €	ind. 4 524 € fam. 11 652 €
41 - 45 ans	ind. 1 056 € fam. 2 664 €	ind. 2 592 € fam. 6 720 €	ind. 3 132 € fam. 8 148 €	ind. 1 152 € fam. 3 048 €	ind. 3 336 € fam. 8 568 €	ind. 4 032 € fam. 10 356 €	ind. 1 368 € fam. 3 576 €	ind. 4 080 € fam. 10 524 €	ind. 5 100 € fam. 13 176 €
46 - 50 ans	ind. 1 272 € fam. 3 120 €	ind. 3 168 € fam. 7 932 €	ind. 3 864 € fam. 9 612 €	ind. 1 404 € fam. 3 564 €	ind. 4 044 € fam. 10 080 €	ind. 4 920 € fam. 12 156 €	ind. 1 704 € fam. 4 236 €	ind. 4 968 € fam. 12 372 €	ind. 6 216 € fam. 15 468 €
51 - 55 ans	ind. 1 488 € fam. 3 444 €	ind. 3 756 € fam. 8 628 €	ind. 4 584 € fam. 10 452 €	ind. 1 704 € fam. 3 900 €	ind. 4 836 € fam. 10 980 €	ind. 5 784 € fam. 13 308 €	ind. 2 028 € fam. 4 632 €	ind. 5 916 € fam. 13 464 €	ind. 7 392 € fam. 16 908 €
56 - 60 ans	ind. 1 812 € fam. 4 176 €	ind. 4 596 € fam. 10 560 €	ind. 5 568 € fam. 12 792 €	ind. 2 052 € fam. 4 800 €	ind. 5 868 € fam. 13 440 €	ind. 7 080 € fam. 16 188 €	ind. 2 472 € fam. 5 664 €	ind. 7 188 € fam. 16 464 €	ind. 9 012 € fam. 20 628 €
61 - 65 ans	ind. 2 280 € fam. 4 896 €	ind. 5 820 € fam. 12 480 €	ind. 7 044 € fam. 15 132 €	ind. 2 628 € fam. 5 676 €	ind. 7 440 € fam. 15 816 €	ind. 8 988 € fam. 19 188 €	ind. 3 108 € fam. 6 672 €	ind. 9 084 € fam. 19 464 €	ind. 11 400 € fam. 24 396 €
66 - 70 ans	ind. 2 940 €	ind. 7 452 €	ind. 9 024 €	ind. 3 348 €	ind. 9 480 €	ind. 11 448 €	ind. 4 008 €	ind. 11 628 €	ind. 14 556 €
> 70 ans	ind. 3 660 €	ind. 9 240 €	ind. 11 160 €	ind. 4 200 €	ind. 11 736 €	ind. 14 148 €	ind. 4 944 €	ind. 14 400 €	ind. 18 024 €

2 > ASSISTANCE RAPATRIEMENT

En cas d'accident, de maladie ou de problèmes graves, cette garantie nous permet de vous venir en aide 24h/24 et 7j/7, sur simple appel téléphonique ou envoi de fax.

NATURE DES PRESTATIONS	NIVEAUX
En cas d'accident ou de maladie :	
Rapatriement médical ou transport sanitaire vers le centre hospitalier le mieux adapté ou vers le pays de nationalité (ou pays d'origine si différent)	100% des frais réels
Frais de recherche et de secours	jusqu'à 5 000 € par personne, jusqu'à 15 000 € par événement
Retour de l'assuré après consolidation dans le pays d'expatriation	billet aller simple en avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe
Avance de frais médicaux en cas d'hospitalisation dans le pays d'expatriation*	jusqu'à 15 000 € d'avance
Présence d'un membre de la famille auprès de l'assuré hospitalisé plus de 6 jours s'il était seul sur place	billet A/R en avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe et 80 €/nuît pendant 10 nuits
Recherche et envoi de médicaments introuvables sur place	100% des frais réels
Rapatriement des autres bénéficiaires en cas de rapatriement sanitaire de l'assuré	billet aller simple en avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe
Accompagnement des enfants	billet A/R en avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe
En cas de décès de l'assuré :	
Rapatriement du corps ou des cendres jusqu'au domicile	100% des frais réels
Prise en charge du cercueil de transport en cas de rapatriement aérien du corps	jusqu'à 1 500 €
Présence d'un proche auprès du défunt en cas d'inhumation sur place si l'assuré décédé était seul à être expatrié	billet A/R en avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe et 50 €/nuît pendant 4 nuits
Rapatriement des autres bénéficiaires : les membres de la famille, conjoint et enfant(s), vivant avec l'assuré	billet aller simple en avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe
En cas de perte ou vol de papiers d'identité, bagages ou titre de transport :	
Avance de fonds à l'étranger	jusqu'à 1 500 €
Avance d'un nouveau billet à l'étranger	billet aller simple en avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe
Transmission de messages urgents	100% des frais réels
En cas d'infraction involontaire à la législation d'un pays :	
Honoraires d'avocat à l'étranger	jusqu'à 1 500 € par événement
Avance de caution pénale à l'étranger	jusqu'à 15 000 € par événement
En cas de décès ou d'hospitalisation d'un membre de la famille :	
Retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille dans le pays de nationalité	billet A/R en avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe
Retour anticipé en cas d'hospitalisation supérieure à 5 jours d'un membre de la famille dans le pays de nationalité	billet A/R en avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe
En cas de difficulté de compréhension de la langue :	
Traduction de documents légaux ou administratifs	jusqu'à 500 € par année d'assurance

* si aucune souscription en parallèle d'une formule de la garantie frais de santé.

COTISATIONS ANNUELLES TTC 2017 EN EUROS POUR TOUTE DATE D'EFFET JUSQU'AU 16/12/2017

LA LIMITE D'ÂGE À L'ADHÉSION POUR CETTE GARANTIE EST DE 70 ANS INCLUS	EUROPE ET PAYS MÉDITERRANÉENS	MONDE ENTIER
Individuel	225 €	372 €
Famille	468 €	837 €

Europe et pays méditerranéens : Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, Féroé (îles), Finlande, France métropolitaine, Géorgie, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Liban, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Maroc, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Svalbard et Jan Mayen, Syrie, Territoire palestinien, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vatican.

3 > RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE ET ASSISTANCE JURIDIQUE

La garantie responsabilité civile couvre les conséquences financières des dommages dont vous seriez reconnu responsable au cours de la vie privée uniquement. Cependant, le trajet aller et retour entre le domicile et le lieu de travail est couvert. Vos enfants sont également assurés dans le cadre de leurs activités extrascolaires.

Cette garantie s'exerce lorsque la responsabilité d'un dommage causé à autrui [voir définition](#) pendant la durée du voyage et du séjour à l'étranger vous incombe ainsi qu'à toute personne pour laquelle vous devez répondre.

Un service d'informations juridiques, pratiques et administratives est associé à la garantie responsabilité civile vie privée.

NATURE DES PRESTATIONS	NIVEAUX
------------------------	---------

En cas de dommages causés à autrui :

Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs	jusqu'à 7 500 000 € par sinistre et par année d'assurance
dont :	
Faute inexcusable voir définition	jusqu'à 300 000 € par victime jusqu'à 1 500 000 € par année d'assurance
Dommages matériels et immatériels consécutifs	jusqu'à 750 000 € par sinistre et par année d'assurance franchise voir définition de 150 € par sinistre
Dommages (y compris incendie, explosion et dégât des eaux causés aux bâtiments pris en location ou empruntés par l'assuré pour l'organisation de cérémonies familiales)	jusqu'à 150 000 € par sinistre et par année d'assurance franchise de 150 € par sinistre

En cas de question/problemème juridique :

Service d'informations juridiques, administratives et pratiques	entretiens téléphoniques ou échanges d'e-mails
Assistance juridique en cas de litige (défense pénale et recours)	jusqu'à 16 000 € par litige et par année d'assurance

DÉFINITIONS

- > **Autrui** : toute personne n'ayant pas la qualité d'assuré, les personnes assumant à titre occasionnel et gratuit la garde des enfants de l'assuré ou celle de ses animaux et les employés au service de l'assuré.
- > **Faute inexcusable** : faute exceptionnellement grave, sans volonté manifeste de nuire à un tiers.
- > **Franchise** : somme qui, dans le règlement d'un sinistre, reste à votre charge.

COTISATIONS ANNUELLES TTC 2017 EN EUROS PAR CONTRAT POUR TOUTE DATE D'EFFET JUSQU'AU 16/12/2017

LA LIMITE D'ÂGE À L'ADHÉSION POUR CETTE GARANTIE EST DE 64 ANS INCLUS	MONDE ENTIER HORS USA/CANADA	MONDE ENTIER
Par contrat :	195 €	255 €

Remarques :

- > la garantie responsabilité civile vie privée et assistance juridique doit être sélectionnée en complément d'une autre garantie du contrat,
- > le montant de la cotisation pour la garantie responsabilité civile et assistance juridique n'est fonction que du ou des pays de destination,
- > la cotisation est unique par contrat pour toutes les personnes assurées.

4 > CAPITAL DÉCÈS ET PERTE TOTALE ET IRRÉVERSIBLE D'AUTONOMIE

Cette garantie prévoit en cas de décès par maladie le versement d'un capital au(x) bénéficiaire(s) que vous désignez lors de votre adhésion. Le montant du capital versé est doublé si le décès résulte d'un accident.

Par ailleurs, le capital est intégralement versé en cas de perte totale et irréversible d'autonomie [voir définition](#).

COTISATIONS ANNUELLES TTC 2017 EN EUROS PAR PERSONNE ASSURÉE POUR TOUTE DATE D'EFFET JUSQU'AU 16/12/2017

LA LIMITE D'ÂGE À L'ADHÉSION POUR CETTE GARANTIE EST DE 64 ANS INCLUS	18 À 30 ANS	31 À 35 ANS	36 À 40 ANS	41 À 45 ANS	46 À 50 ANS	51 À 55 ANS	56 À 60 ANS	61 À 64 ANS
Capital décès minimum : 20 000 €* Capital décès maximum : 400 000 €*	69 €	81 €	102 €	138 €	204 €	273 €	393 €	597 €
	1 380 €	1 620 €	2 040 €	2 760 €	4 080 €	5 460 €	7 860 €	11 940 €

* doublé si décès par accident

Exemple de calcul de la cotisation :

Pour la sélection d'un capital décès d'un montant de 122 000 €, une personne âgée de 37 ans cotisera à hauteur de : $(122\,000 \text{ €} / 20\,000 \text{ €}) \times 102 \text{ €} = 622,20 \text{ € par an}$.

La règle de calcul est la suivante :

(Capital décès souhaité / 20 000 €) x Cotisation correspondant à 20 000 € dans sa tranche d'âge.

Remarques :

- > le montant du capital décès par maladie peut être fixé librement entre 20 000 € et 400 000 €,
- > la garantie capital décès et perte totale et irréversible d'autonomie peut être souscrite par le conjoint s'il est lui-même expatrié,
- > selon le montant du capital décès choisi, vous aurez à répondre aux formalités médicales suivantes :
 - capital décès de 20 000 à 150 000 € : Profil de santé,
 - capital décès de 150 001 à 250 000 € : Profil de santé + Rapport médical** à faire compléter,
 - capital décès de 250 001 à 400 000 € : Profil de santé + Rapport médical** à faire compléter, électrocardiogramme, analyses de sang et d'urines (nous consulter).

** remboursé par APRIL International pour les moins de 60 ans

Les sommes versées au titre de la garantie décès sont exonérées de droits de succession sous réserve des dispositions en vigueur.

DÉFINITION

- > **Perte totale et irréversible d'autonomie** : inaptitude totale et irrémédiable médicalement constatée de l'assuré à tout travail ou occupation pouvant lui procurer gain ou profit et nécessitant l'assistance d'une tierce personne pour accomplir les actes de la vie ordinaire.

5 > INDEMNISATION ARRÊT DE TRAVAIL POUR RAISON MÉDICALE

Les garanties indemnités journalières et rente d'invalidité vous protègent des conséquences sur vos revenus d'une maladie ou d'un accident. La sélection de ces garanties assure le maintien du paiement d'une partie du salaire pendant une période déterminée. La sélection de cette garantie implique la sélection préalable d'un capital décès. Le choix du niveau de l'indemnité journalière (entre 20 € et 200 €) est libre à condition de respecter les règles suivantes :

- > l'équivalent mensuel de l'indemnité journalière ne doit pas dépasser 100% du salaire net mensuel (70% de votre revenu net mensuel en cas de création d'entreprise ou de reprise d'activité depuis moins d'un an),
- > le montant de l'indemnité journalière sélectionnée est fonction du capital décès sélectionné ; exemple : pour 20 € d'indemnités journalières, le capital sélectionné doit être au minimum de 20 000 €.

Vous devez pouvoir justifier d'une activité professionnelle rémunérée en cas d'arrêt de travail.

Indemnités journalières :

Les indemnités journalières peuvent être versées à compter du 31^{ème} jour ou du 61^{ème} jour selon l'option choisie et pour une durée maximale de 3 ans. Le nombre de jours d'indemnisation retenu pour un mois est systématiquement de 30 jours. La sélection de la garantie indemnités journalières vous fait bénéficier dès le 31^{ème} jour ou le 61^{ème} jour de la garantie exonération : en cas de difficultés financières dues à un arrêt de travail ouvrant droit normalement aux indemnités journalières, vous restez couvert gratuitement pour l'ensemble de votre régime de prévoyance. Cette garantie cesse à 65 ans.

Rente d'invalidité :

La rente d'invalidité viagère vous protège en cas d'invalidité liée à une pathologie ou un accident. L'indemnité journalière se convertit en une rente annuelle après 3 ans maximum de bénéfice de celle-ci. La rente est versée dès la consolidation et ceci jusqu'à la retraite et au plus tard jusqu'à 65 ans. Le montant de la rente est proportionnel au taux d'invalidité effectif.

COTISATIONS ANNUELLES TTC 2017 EN EUROS PAR PERSONNE ASSURÉE POUR TOUTE DATE D'EFFET JUSQU'AU 16/12/2017

LA LIMITE D'ÂGE À L'ADHÉSION POUR CETTE GARANTIE EST DE 64 ANS INCLUS	20 € D'INDEMNITÉS JOURNALIÈRES AVEC UNE FRANCHISE DE 30 JOURS	20 € D'INDEMNITÉS JOURNALIÈRES AVEC UNE FRANCHISE DE 60 JOURS
Capital décès minimum à sélectionner <i>soit I.J. choisie x 1 000</i>	20 000 €	20 000 €
Rente annuelle maximale <i>soit I.J. choisie x 360</i>	7 200 €	7 200 €
de 18 à 30 ans	222 €	195 €
de 31 à 35 ans	237 €	207 €
de 36 à 40 ans	306 €	273 €
de 41 à 45 ans	408 €	354 €
de 46 à 50 ans	624 €	540 €
de 51 à 55 ans	720 €	627 €
de 56 à 60 ans	828 €	717 €
de 61 à 64 ans	951 €	822 €

Exemple de calcul de la cotisation :

Une personne de 40 ans voulant 62 € d'I.J. avec 30 jours de franchise devra s'acquitter de :
 $(62 \text{ €} / 20 \text{ €}) \times 306 \text{ €} = 948,60 \text{ € par an.}$

Remarques :

- > la garantie indemnisation arrêt de travail pour raison médicale peut être souscrite par le conjoint s'il est lui-même expatrié,
- > selon les montants de l'indemnité journalière/la rente d'invalidité choisis, vous aurez à répondre aux formalités médicales suivantes :
 - de 20 à 80 € d'indemnité journalière : Profil de santé,
 - de 81 à 100 € : Profil de santé + Rapport médical* à faire compléter,
 - de 101 à 200 € : Profil de santé + Rapport médical* à faire compléter + électrocardiogramme + analyses de sang et d'urines (nous consulter).

* remboursé par APRIL International pour les moins de 60 ans

FONCTIONNEMENT DU CONTRAT

INFORMATIONS PRATIQUES AVANT DE SOUSCRIRE

DÉCOUVREZ
EN VIDÉO LE CONTRAT
AMBASSADE



À QUI S'ADRESSE LE CONTRAT ?

Peut être couverte par le contrat toute personne expatriée âgée de 0 à 70 ans inclus et n'habitant pas en France ou dans les D.R.O.M. La limite d'âge à l'adhésion est de 64 ans inclus pour les garanties responsabilité civile vie privée et assistance juridique, capital décès/perte d'autonomie et indemnisation arrêt de travail pour raison médicale.

Remarques :

- l'adhésion s'établit à titre individuel ou familial (sauf garanties capital décès et perte totale et irréversible d'autonomie et indemnisation arrêt de travail pour raison médicale qui ne s'établissent qu'à titre individuel) ;
- la cotisation pour la garantie responsabilité civile et assistance juridique est unique quel que soit le nombre de personnes au contrat ;
- le Profil de santé joint n'est pas à compléter si seules les garanties assistance rapatriement et responsabilité civile et assistance juridique sont sélectionnées ;
- pour toute nouvelle adhésion à partir de 60 ans, une visite médicale à vos frais est obligatoire et un Rapport médical fourni sur demande par APRIL International doit être complété (uniquement pour les garanties frais de santé, capital décès et perte totale et irréversible d'autonomie et indemnisation arrêt de travail pour raison médicale).

OÙ SUIS-JE COUVERT ?

Pour la garantie frais de santé :

En zone tarifaire 1 : les garanties sont acquises à l'année dans le monde entier (y compris dans votre pays de nationalité).

En zone tarifaire 2 : les garanties sont acquises à l'année dans les pays des zones 2, 3 et 4 (y compris dans votre pays de nationalité s'il se situe en zone 2, 3 ou 4). Les garanties sont également valables en cas d'accident ou de maladie inopinée lors de séjours temporaires de moins de 90 jours consécutifs en zone 1 (y compris dans votre pays de nationalité si celui-ci se trouve dans cette zone).

En zone tarifaire 3 : les garanties sont acquises à l'année dans les pays des zones 3 et 4 (y compris dans votre pays de nationalité s'il se situe en zone 3 ou 4). Les garanties sont également valables en cas d'accident ou de maladie inopinée lors de séjours temporaires de moins de 90 jours consécutifs en zones 1 et 2 (y compris dans votre pays de nationalité si celui-ci se trouve dans l'une de ces zones).

En zone tarifaire 4 : les garanties sont acquises à l'année dans les pays de la zone 4 (y compris dans votre pays de nationalité s'il se situe en zone 4). Les garanties sont également valables en cas d'accident ou de maladie inopinée lors de séjours temporaires de moins de 90 jours consécutifs en zones 1, 2 et 3 (y compris dans votre pays de nationalité si celui-ci se trouve dans l'une de ces zones).

Pour la garantie assistance rapatriement :

En zone Europe et pays méditerranéens : les garanties sont acquises à l'année dans cette zone (y compris dans votre pays de nationalité s'il se situe dans cette zone). Les garanties sont également acquises lors de séjours temporaires de moins de 90 jours consécutifs dans le reste du monde (y compris dans votre pays de nationalité).

En zone Monde entier : les garanties sont acquises à l'année dans le monde entier (y compris dans votre pays de nationalité). En cas de rapatriement décidé par APRIL International Assistance hors de la zone tarifaire choisie, la garantie frais de santé reste acquise si elle a été sélectionnée.

Pour la garantie responsabilité civile vie privée et assistance juridique :

Zone Monde entier hors USA/CANADA : les garanties sont acquises à l'année dans le monde entier hors USA/ Canada et hors de votre pays de nationalité. Les garanties sont également acquises lors de séjours temporaires de moins de 90 jours consécutifs aux USA, au Canada ainsi que dans votre pays de nationalité.

Zone Monde entier : les garanties sont acquises à l'année dans le monde entier hors de votre pays de nationalité. Les garanties sont également acquises lors de séjours temporaires de moins de 90 jours consécutifs dans votre pays de nationalité.

Pour les garanties capital décès, perte totale et irréversible d'autonomie et indemnisation arrêt de travail pour raison médicale :

Les garanties sont acquises dans votre pays d'expatriation et lors de séjours temporaires de moins de 90 jours consécutifs en dehors de votre pays d'expatriation.

Remarque :

En fonction d'événements qui pourraient s'y dérouler, la couverture pour certains pays est soumise à l'acceptation préalable d'APRIL International.

La liste complète des pays exclus est disponible sur www.april-international.com ou sur simple demande au +33 (0)1 73 03 41 29. Cette liste de pays exclus est susceptible de varier.

FONCTIONNEMENT DU CONTRAT (SUITE)

INFORMATIONS PRATIQUES AVANT DE SOUSCRIRE

À PARTIR DE QUAND SUIS-JE COUVERT ?

Les garanties prennent effet, au plus tôt, le 16 du mois ou le 1^{er} du mois suivant la réception de votre Demande d'adhésion complétée, du paiement de la cotisation, des documents complémentaires éventuellement demandés et sous réserve de notre acceptation médicale.

JUSQU'À QUAND SUIS-JE COUVERT ?

L'adhésion est conclue pour une durée minimale d'un an (sauf stipulation contraire) et peut être dénoncée à chaque échéance annuelle avec un préavis de deux mois. Sinon, elle est reconduite automatiquement.

Les garanties cessent automatiquement :

- lorsque la limite d'âge est atteinte :
 - **21 ans** pour les enfants à charge pour la garantie frais de santé (26 ans s'ils poursuivent des études) et **31 ans** pour la garantie assistance rapatriement ;
 - **65 ans** pour les garanties responsabilité civile vie privée et assistance juridique, capital décès/perte d'autonomie et indemnisation arrêt de travail pour raison médicale ;
 - **71 ans** pour la garantie assistance rapatriement ;
- en cas de non paiement ;
- lorsque vous n'êtes plus expatrié, sur présentation d'un document officiel en attestant.

COMMENT ADHÉRER ?

1 EN LIGNE

Vous pouvez souscrire en ligne, vous recevrez alors dans les minutes qui suivent tous les documents de votre contrat (y compris votre attestation d'assurance) par email.

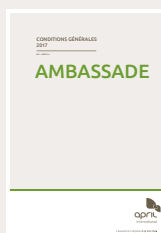
2 PAR COURRIER

- Complétez et signez la Demande d'adhésion ci-jointe.
- L'assuré principal, son conjoint assuré et ses enfants majeurs assurés doivent compléter et signer le Profil de santé (sauf en cas de sélection des seules garanties assistance rapatriement et responsabilité civile vie privée et assistance juridique).
- Joignez à la Demande d'adhésion et au Profil de santé le règlement correspondant à la 1^{ère} cotisation :
 - par chèque en € à l'ordre d'APRIL International Expat, **ou**
 - en sélectionnant l'option « paiement par carte bancaire » sur la Demande d'adhésion, **ou**
 - effectuer le 1^{er} virement (inclure une copie de l'ordre de virement).
- Complétez le mandat de prélèvement SEPA si vous souhaitez régler vos cotisations suivantes par prélèvement automatique sur un compte en euro (pays acceptés : France, Monaco et Allemagne) et joignez un RIB à votre envoi.
- Envoyez votre dossier à : APRIL International Expat - Service Adhésions Individuelles - 110, avenue de la République CS 51108 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE.

VOUS RECEVEZ ENSUITE :



VOTRE
CERTIFICAT D'ADHÉSION
VALANT ATTESTATION
D'ASSURANCE,



VOS
CONDITIONS GÉNÉRALES
DÉTAILLANT
LE FONCTIONNEMENT
DE VOTRE CONTRAT,



VOTRE CARTE D'ASSURÉ
REPRENANT LES NUMÉROS
D'URGENCE À COMPOSER
NOTAMMENT EN CAS
DE BESOIN D'ASSISTANCE OU
AVANT UNE HOSPITALISATION,



VOTRE GUIDE ASSURÉ,
RÉSUMANT
LE FONCTIONNEMENT
DE VOTRE CONTRAT
ET TOUTS LES CONTACTS
UTILES.

DES SERVICES ASSOCIÉS À VOS GARANTIES

POUR SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES AU QUOTIDIEN !



VOTRE ESPACE CLIENT EN LIGNE

INTUITIF ET RAPIDE, IL VOUS FACILITE LA VIE !

En quelques clics, depuis votre **ordinateur**, **tablette** ou **smartphone**, vous accédez :

- > à tous vos documents et contacts utiles (attestation d'assurance, carte d'assuré, conditions générales...),
- > à vos informations bancaires et coordonnées personnelles,
- > à vos remboursements, si vous êtes l'assuré(e),
- > au détail de vos cotisations, si vous êtes le souscripteur du contrat,
- > au service Easy Claim, qui vous permet d'envoyer vos demandes de remboursement en quelques clics.



DES APPLIS MOBILES

NOUVEAU : EASY CLAIM

SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES EN ENVOYANT VOS DEMANDES DE REMBOURSEMENT VIA L'APPLI !

Vous pouvez utiliser Easy Claim pour transmettre toutes vos factures jusqu'à 400 €. Il vous suffit :

- > de télécharger l'appli et vous authentifier avec votre identifiant Espace Client,
- > de renseigner le bénéficiaire, la date et le montant des soins,
- > d'ajouter les photos de vos factures et prescriptions médicales,
- > d'envoyer votre demande de remboursement en 1 clic (vous conservez les originaux).



APRIL EXPAT

POUR VOUS AIDER À PRÉPARER VOTRE EXPATRIATION ET VOUS ACCOMPAGNER UNE FOIS SUR PLACE

Un guide pays, des expressions courantes et des termes médicaux en 13 langues, une check-list, les coordonnées de professionnels de santé dans le monde et les numéros d'urgence locaux.

Nos applis sont disponibles gratuitement sur l'**Apple Store**, **Google Play** et **Windows Store**.



LE SUIVI DE VOTRE CONTRAT

Après votre adhésion, notre service Suivi Client est à votre disposition pour toute évolution relative à votre contrat.

Vous pouvez :

- > adapter le niveau de vos garanties à vos besoins tout au long de la vie de votre contrat,
- > ajouter un ayant droit,
- > déclarer un nouveau-né,
- > souscrire de nouvelles options,
- > signaler une nouvelle adresse ou de nouvelles coordonnées bancaires,
- > apporter toute autre modification à votre couverture.

Pour le suivi de votre contrat, vous pouvez contacter notre équipe : Tél : +33 (0)1 73 02 93 93
E-mail : suiviclient.expat@april-international.com

VOTRE CARTE D'ASSURÉ ELLE COMPORTE LES NUMÉROS D'URGENCE, JOIGNABLES 24H/24 ET 7J/7, POUR :

- > bénéficier du règlement direct de vos frais en cas d'hospitalisation,
- > déclencher les services d'assistance en cas d'urgence,
- > accéder aux services de 1^{er} avis médical, de soutien psychologique et d'assistance juridique.

Elle facilite notamment votre admission dans un établissement de soins, en cas d'hospitalisation urgente. Afin de simplifier vos démarches, cette carte reprend vos nom, prénom(s) et numéro de contrat.



APRIL, CHANGER L'IMAGE DE L'ASSURANCE

PRÉSENCE
INTERNATIONALE
DANS 33 PAYS

APRIL, groupe international de services en assurance, a choisi l'innovation comme moteur de son développement, en regardant l'assurance avec les yeux du client. Ce parti-pris, qui requiert audace et simplicité, lui a permis de devenir en moins de 20 ans, le 1^{er} courtier grossiste en France et d'être un acteur de référence à l'échelle internationale avec une implantation dans 33 pays.

Plus de 3 800 collaborateurs assurent, conseillent, conçoivent, gèrent et distribuent des solutions d'assurances et des prestations d'assistance pour les particuliers, les professionnels et les entreprises, soit quelque 6 millions d'assurés. APRIL a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 798 M€.

APRIL INTERNATIONAL, SPÉCIALISTE DE L'ASSURANCE INTERNATIONALE DEPUIS 40 ANS

NOS ENGAGEMENTS

- › Une haute qualité de gestion avec 3 bureaux à Paris, Bangkok et Mexico
- › Des équipes multilingues à votre disposition
- › Des contrats clairs, lisibles, assortis de nombreux services pour simplifier vos démarches à l'étranger

À chaque situation d'expatriation sa solution d'assurance internationale

Que vous soyez étudiant, stagiaire, à la recherche d'un programme vacances-travail, salarié ou retraité, que vous partiez seul ou en famille, APRIL International vous accompagne durant votre expérience internationale avec une gamme complète et modulable de solutions d'assurance, adaptées à chaque profil d'expatrié et à chaque budget.

CONTACTEZ VOTRE ASSUREUR-CONSEIL :

A2N COURTAGE

959 Chemin de Friancourt
60390 AUNEUIL

☎ : 03 44 03 65 71

✉ : contact@a2ncourtage.com

💻 : www.a2ncourtage.com

I82179



april international | expat

Siège social :

110, avenue de la République - CS 51108 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE

Tél. : +33 (0)1 73 02 93 93 - Fax : +33 (0)1 73 02 93 90

E-mail : info.exp@april-international.com - www.april-international.com

S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727

Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr)

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE.

NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727

Produit conçu et géré par APRIL International Expat et assuré par Axéria Prévoyance (pour les garanties frais de santé et prévoyance), CHUBB (pour les garanties assistance rapatriement et responsabilité civile vie privée) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique).

